



COMPTE-RENDU DU COMITÉ D'ACTION SOCIALE DU 06/10/2016

Déclaration liminaire : Solidaires.

POINTS À L'ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de la séance du 24/03/2016
- Actions de santé publique :

Le médecin de prévention Annette COL et l'assistante sociale Pauline RIBEIRO proposent deux actions :

– la mise en place de consultations individuelles auprès d'une psychologue spécialisée dans les difficultés liées au travail mais pas que, dans le cadre de 3 visites par an par agent prises en charge par le CAL (crédits d'action locale) et si nécessité, orientation vers d'autres professionnels extérieurs.

– une formation/information d'une demi-journée concernant les conduites addictives (chocolat, cigarette, réseaux sociaux et plus si affinités), dispensée gratuitement par un intervenant spécialisé par groupe de 25 personnes.

- Mme Zaoui a présenté le compte-rendu annuel d'activité 2015. Tous les crédits ont été utilisés, les retours des agents ont montré qu'ils sont plutôt satisfaits des actions.
- Crédits d'Action Locale (CAL), état des lieux 2016 et actions à mener en 2017.

– 2016, la journée de la femme à Montbrun, les fêtes du Pont du Gard et les mini-colonies de la Toussaint ont rencontré un franc succès ; la journée des retraités aura lieu le 15/11 à Cassis, les inscriptions sont en cours. La distribution des bons de retraités des cadeaux pour l'arbre de Noël se fera comme l'an passé courant novembre.

– 2017, le week-end aux Orres n'est pas proposé cette année (principalement à cause du transport en autocar), mais sont reconduites : les fêtes du Pont du Gard, la journée de la femme à Montbrun, les mini-colonies de la Toussaint, l'arbre de Noël (évidemment !) et une sortie familiale à définir/déterminer.

- Une enquête de satisfaction sur les restaurants (inter-administratif, financier ou conventionné) va être menée durant le dernier trimestre 2016 à l'attention des usagers mais surtout à l'attention des personnels qui n'utilisent pas la restauration collective.
- Pour les agents qui inscrivent leurs enfants en centres aérés, l'action sociale rappelle qu'il existe une subvention interministérielle sous conditions (se reporter au site intranet de la délégation) et des tickets CESU pour les enfants de 6 à 12 ans..

QUESTIONS DIVERSES

- Mme Zaoui nous informe que les tickets restaurant seront dématérialisés à compter du 01/01/2017 sous forme d'une carte de crédit. Elle attend d'autres informations.
- La formation tant attendue (5ans) des membres du CDAS, n'est toujours pas à l'ordre du jour pour le secrétariat général : le président du CDAS doit se renseigner.
- Les représentants des personnels ont interpellé le président au sujet de la mise en place du Conseil de Surveillance de l'association ARIA qui gère le restaurant inter-administratif d'Avignon, il doit clarifier la situation auprès de la préfecture.